

Initiatives ministérielles

À l'époque, le gouvernement justifiait la mesure qu'il avait prise en faisant miroiter l'efficacité. Voyons les faits. En mars de cette année, l'île du Cap-Breton enregistrait un taux de chômage de 29,4 p. 100. En effet, seulement 33,9 p. 100 de la population adulte avait un emploi quelconque.

Comparons ces chiffres avec ceux de 1987, avant que le gouvernement n'essaie d'accroître l'efficacité. Quand la société a été créée, le taux de chômage dans l'île du Cap-Breton n'était que de 19,3 p. 100 et le taux de participation atteignait quelque 54 p. 100. C'est vraiment un exploit que de porter le taux de chômage de 19,3 p. 100 qu'il était en 1987 à son chiffre actuel de 29,4 p. 100.

De même, quand on examine les projets qui ont été financés dans le cadre du régime que le gouvernement a instauré en 1987, que voit-on? Un rapport de 1991 sur la Société d'expansion du Cap-Breton a montré que les projets ayant un coût total de un million de dollars ou plus présentaient un taux d'échec de quelque 71 p. 100. La Société d'expansion du Cap-Breton a participé à un certain nombre de fiascos spectaculaires sur cette île, allant d'une perte de 2,1 millions de dollars pour Technitread à une perte de 4,1 millions de dollars pour WCN Communications.

L'étude révèle également, et c'est très important—je pense qu'on peut en tirer une leçon—que les projets coûtant moins de 100 000 \$ avaient un taux de succès de 72 p. 100, ce qui montre que ces tentatives plus modestes de stimuler le développement économique avaient une bien meilleure chance de réussir.

Nous nous sommes opposés à ce qu'on sépare la division industrielle de Devco en 1987 et nous nous opposons aujourd'hui à ce que cette société soit absorbée par l'APECA. En 1988, nous avons proposé une modification à la loi créant cette société et l'APECA qui aurait exigé qu'après deux ans—à savoir en 1990—le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie entreprenne un examen pour déterminer si la séparation de la division industrielle de la DEVCO avait été un succès ou un échec. Malheureusement, le gouvernement s'est alors opposé à cette modification.

• (1135)

Nous avons entendu le porte-parole du gouvernement dire que celui-ci s'était opposé principalement pour des

raisons politiques. C'est faux. Nous voulons un programme efficace. C'est pourquoi nous avons proposé des modifications en 1988 pour qu'il y ait un examen approprié de ce que le Parlement avait fait cette année-là.

Si le gouvernement avait accepté notre proposition, au lieu de se livrer à des petits jeux politiques et de la rejeter catégoriquement parce qu'elle venait de l'opposition, s'il avait accepté notre modification comme une mesure bien intentionnée prévoyant un examen au bout de deux ans, nous aurions pu nous assurer du bien-fondé de ce que nous avons fait en 1988 et, si nous nous étions trompés, nous aurions pu adopter une nouvelle orientation ou corriger toute erreur que nous aurions commise. Non, le gouvernement s'y est opposé.

En l'absence de toute autre solution de rechange, un examen complet du succès ou de l'échec de cette fusion devrait précéder la dissolution de cette société et le transfert de ses activités à l'APECA. C'est ce que nous demandons, un examen approprié.

Le gouvernement dit que nous perdons du temps. Est-ce une perte de temps de faire en sorte que l'examen soit bien fait pour qu'on puisse effectivement économiser de l'argent? Après tout, l'objectif de cette décision est d'assurer le développement économique du Cap-Breton de la manière la plus efficace possible. C'est ce que nous essayons de faire et ce que nous demandons.

Nous n'essayons pas de marquer des points politiques. Nous voulons faire de notre mieux en tant qu'organisme public.

Cela revient en fait au contrôle local. Les habitants du Cap-Breton devraient avoir le dernier mot sur l'avenir de leur développement économique, car ils savent mieux que quiconque ce qui est bon pour eux. Aujourd'hui, ce que fait le gouvernement, c'est de les empêcher encore davantage d'exercer ce contrôle. À mon avis, le gouvernement a pris une décision impitoyable, stupide et insensée.

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, je voudrais parler des motions de mon collègue, le député de Cap-Breton—Richmond-Est, qui essaie d'empêcher l'absorption de la Société d'expansion du Cap-Breton par l'APECA et de préserver ainsi le seul organisme qui reste dans l'île du Cap-Breton pour la planification de l'avenir économique de l'ensemble de l'île.